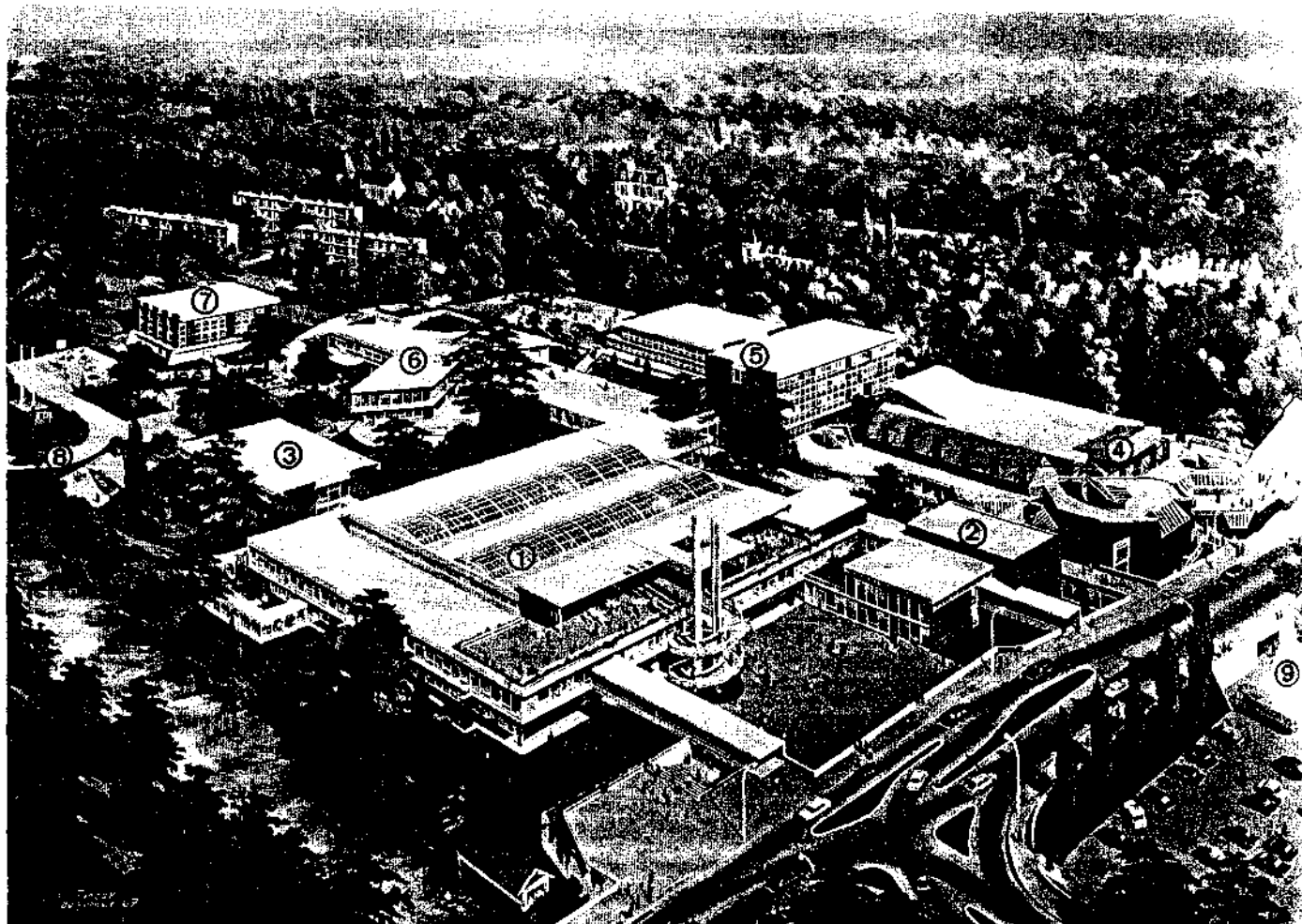


Un équipement-pilote et une expérience unique en France:

LE CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL GUILLAUME-BUDÉ A YERRES (Essonne)



Un vaste bâtiment centré sur la salle de sports (1), véritable poumon de l'ensemble, regroupe les installations sportives couvertes; la bibliothèque; la discothèque; les classes d'enseignement pratique; la Maison des Jeunes (2); le centre de formation professionnelle et de promotion sociale et le centre social. A ce bâtiment aux lignes d'une grande rigueur, le centre culturel (4) oppose de l'autre côté de l'allée centrale, son architecture plus « sculpturale ».

Derrière le théâtre, les classes du Collège d'enseignement secondaire sont réparties dans les deux bâtiments d'enseignement général et d'enseignement scientifique (5).

Entre les classes et la rivière, le restaurant en forme d'étoile à trois branches (6), s'ouvre largement sur les pelouses et les arbres. Au fond du parc, le bloc logement destiné au personnel du collège (7). Au bord de l'Yerres, la piscine (3) et les installations de plein air sont à la disposition des sportifs (8).

Un passage souterrain (9) relie le parking au centre culturel.

Architecte de l'ensemble : M. Stéphan Levordashky.

Architectes du centre culturel : MM. Paul Chemetov et Jean Deroche.

Constructeur : GEEP - Industries.

(Enquête René Rougeron)



Le C.E.S. du centre éducatif et culturel.

YERRES, charmante localité de l'Essonne sise au bord de la rivière du même nom, va vivre une expérience unique en France sur le plan éducatif : cette rentrée scolaire va coïncider avec le début de fonctionnement d'un complexe socio-culturel qui s'organisera autour d'un Collège d'Enseignement Secondaire de 1 200 élèves, un peu à l'image des Community Collèges britanniques.

On trouvera là, outre le collège, un restaurant-club, des installations sportives couvertes et de plein-air, une M.J.C., deux bibliothèques, une discothèque, un centre d'action sociale (halte garderie d'enfants, enseignement ménager, ou foyer de jeunes travailleurs), un centre d'action culturelle (théâtre, enseignement artistique et musical, galerie d'exposition-musée). Toutes ces installations rassemblées dans un même ensemble architectural ont la particularité d'être utilisées non seulement par les scolaires, mais par toute la population.

UTILISATION PLEIN TEMPS

Le collège Guillaume-Budé, c'est en effet le nom de ce vaste complexe, de ce collège « pas comme les autres », présente de nombreux avantages dont le fait qu'il permette d'utiliser les équipements à plein temps n'est pas l'un des moindres. Il faut en effet en finir avec un gaspillage de terrains et de crédits, avec cet éparpillement d'installations, avec ces piscines « scolaires » qui restent inutilisées en dehors des heures de classe, avec ces bibliothèques réservées tantôt aux adultes si elles sont municipales, tantôt aux élèves si elles relèvent d'un collège. Il est possible, comme cela se fait dans les Community Collettes, de concilier dans les mêmes locaux les

activités scolaires, éducatives et sportives des enfants qui se déroulent dans la journée et les activités de loisir ou d'éducation permanente qui se déroulent généralement le soir. L'objet est de faire servir les locaux scolaires non seulement dans la journée, les jours de classes, mais encore le soir, le jeudi, le samedi, le dimanche, les jours fériés et pendant les vacances.

La bibliothèque municipale et la bibliothèque du collège sont à la disposition de toute la population.

Les anciens peuvent avoir accès aux salles de lecture lorsqu'ils se rendent au centre social situé dans les locaux voisins. Une grande salle polyvalente se prête à la fois à des spectacles de théâtre pour la population, à des séances d'enseignement audio-visuel pour les élèves et à des réunions, colloques et congrès pour les adultes.

Le restaurant sert des repas, aussi bien aux enfants le midi qu'aux jeunes travailleurs, aux sportifs et aux adultes le soir ou le dimanche. Les installations sportives sont ouvertes aux élèves du collège et à tous les groupes ou clubs sportifs de la ville, et il est bien certain que ces installations peuvent être d'autant plus complètes qu'elles servent davantage de temps et à davantage de sportifs. Il y a là un effet cumulatif qui accroît l'efficacité et bénéficie à l'ensemble, tout en réduisant les frais de fonctionnement et les frais de personnel.

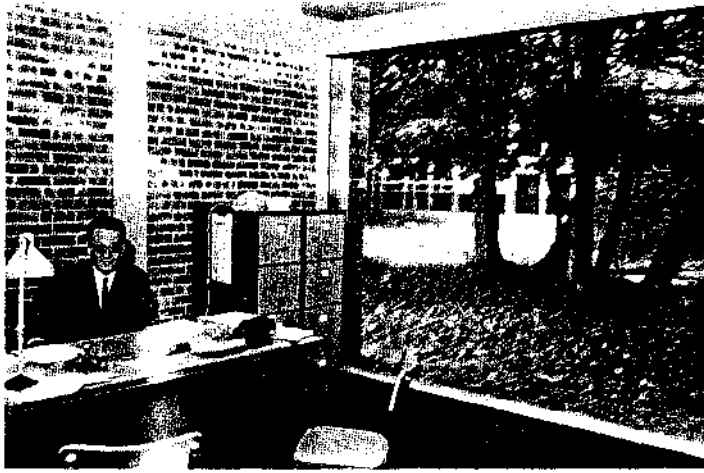
Le chantier lui-même est mené plus rondement, avec une économie de moyens très appréciable. Le collège d'enseignement secondaire commencé en avril 1967 ouvrira en septembre de la même année.

UN MAITRE-MOT ; PARTICIPATION

Mais le côté le plus appréciable, le plus nouveau de cette expérience enthousiasmante, c'est qu'on a créé là un équipement-pilote dont il n'est pas avancé de dire que sa réussite (si réussite il y a) montrera la voie aux équipements de l'avenir. Le collège Guillaume-Budé possèdera-t-il cette aptitude à recevoir et à redistribuer la culture, cette faculté de rayonner sur la région de telle sorte qu'il soit un centre de vie sociale, de communicabilité permanente, l'échangeur où les aspirations des citoyens trouvent leur expression ? Comme le souligne par ailleurs M. Estève, le directeur des lieux, le maître-mot qui décidera de tout sera celui de « participation ».

Le collège a donc été conçu comme un foyer de rayonnement culturel, de vie sociale et de promotion économique. L'utilisation polyvalente des locaux et la multiplicité d'activités destinées aussi bien à des jeunes qu'à des adultes, en font un centre privilégié de rencontres et d'échanges. Il apporte en une seule fois, à proximité du domicile et non dans la grande ville lointaine, tous les supports d'une vie sociale, économique et culturelle propre à favoriser l'épanouissement de l'homme comme individu et comme membre d'une collectivité.

Les élèves du collège bénéficient d'un environnement culturel et artistique exceptionnel ; ils profitent en particulier de nombreux équipements audio-visuels : salle de projection, discothèque, salle d'audition, salle de conférence, etc. Les adultes sont amenés à côtoyer les enfants et un brassage permanent, à l'image de la vie, s'effectue entre les générations. L'école cesse d'être un univers clos, pour s'ouvrir à la communauté tout entière.



M. Bœuf, le directeur du C.E.S., dans son bureau où la nature semble faire irruption par l'immense baie-paroi.

En arrachant au sous-équipement culturel une vaste zone de banlieue, le collège Guillaume-Budé prépare la future civilisation des loisirs. Il favorise également la promotion sociale des adultes et le plein épanouissement de leur personnalité en les faisant participer directement à des activités en commun ; le collège Guillaume-Budé est au sens propre un véritable complexe socio-culturel dans la mesure même où cette location traduit les Mens étroits qui unissent certains aspects du développement : le développement social qui tend à répartir plus équitablement le bien-être et à améliorer les rapports humains et le développement culturel qui permet à l'homme de mieux maîtriser ses œuvres de civilisation et de mieux se situer dans la société où il vit.

AT. Estève, directeur du centre: l'expérience n'est possible qu'avec la participation de toute la population

ANCIEN résistant et déporté, puis successivement professeur en Tunisie, professeur en France, commissaire général des Eclaireurs de France et fonctionnaire au Ministère de la Jeunesse et des Sports, M. Estève a été désigné pour diriger le complexe socio-culturel d'Yverres. Il a bien voulu répondre avec amabilité à nos questions.

Existe-t-il quelque chose de semblable chez nous en matière socio-culturelle ?

Il n'y a pas de précédent en France. Par ailleurs, les expériences françaises en matière socio-éducatives sont tellement spécifiques que les transpositions sont très hasardeuses. A l'étranger il existe l'expérience anglaise des « Community Collèges », il s'agit d'ouvrir largement l'établissement à l'ensemble de la population qui peut pratiquer des activités extra-scolaires.

Une réalisation de cet ordre est rendue particulièrement difficile en France, d'abord sur le plan administratif car nous avons à faire à une municipalité et à quatre ministères : Education nationale, Affaires culturelles, Affaires sociales, Jeunesse et Sports. Il a fallu qu'un groupe de travail inter-ministériel rende des conclusions et que les ministres donnent leur accord et il a fallu ensuite que les administrations suivent.

D'ailleurs, ce qu'il y a d'intéressant et d'encourageant, ce sont précisément les efforts considérables fournis par les différentes administrations pour que l'expérience d'Yverres réussisse. Ceci exprime,

dans une certaine mesure, le besoin de profondes modifications dans le domaine de l'éducation.

Quelle sera l'originalité profonde de ce collège « pas comme les autres » ?

Il faut d'abord que ce soit un établissement d'enseignement, qui ne soit pas « fermé », mais arguel soit intégré et lié tout un ensemble d'équipements destinés aux activités extra-scolaires et qui, normalement, se trouvent épars dans la cité.

Nous voulons aller plus loin dans une politique de « déségrégation », en faisant en sorte que les jeunes ne se trouvent pas toujours entre eux, et par là-même, séparés du reste de la communauté. Il faut donc que ce centre soit ouvert à toute la population.

Le centre sportif, par exemple, prévoit une salle de musculation qui sera réservée aux messieurs dont la sangle abdominale accuse un fléchissement, plutôt qu'aux scolaires. Notre ambition sera : sport à tout âge. De même, la bibliothèque ne sera pas une bibliothèque « scolaire », mais ouverte à tous, le centre de promotion sociale lui, étant réservé à la formation extra-scolaire. Le centre social assurera une garde d'enfants afin que les mères puissent participer aux diverses activités.

Comment concevez-vous votre rôle ?

La création d'un organisme de cet ordre n'est possible qu'avec une collaboration de toutes les administrations et la participation de toute la population.

Ce qui veut dire que l'administration du centre doit être recherchée dans des

voies nouvelles. Ce qui veut dire que je ne peux me présenter comme un promoteur de style classique, que ma tâche ne peut-être envisagée dans une perspective autoritaire, « autocratique ».

Pour moi, c'est une affaire d'équipe. Le rôle du directeur c'est de diriger l'équipe. L'expérience ne sera valable que si nous réussissons l'intégration des différents équipements. Je serai seulement le responsable puisqu'il s'agit d'une expérience ; ajoutons-y la tenue des « cahiers de laboratoire » car ce sera aussi une tentative d'analyse des résultats obtenus, et en même temps une étude des coûts aussi serrée que possible. Le danger, c'est de prévoir des prototypes de luxe inapplicables ailleurs, car leur généralisation n'est pas possible. Nous voulons faire une expérience rigoureuse, « avare » sur le plan financier.

Un rôle particulier sera-t-il joué par le théâtre ?

Nous incluons dans les activités d'Yverres un instrument de diffusion culturelle tout-à-fait comparable à une Maison de la Culture, mais nous y ajoutons beaucoup d'autres choses. Par exemple, si cela intéresse la population, on pourra trouver au centre : des cours de pâtisserie, un club de judo, un club de bridge, etc. Bref, un nombre considérable d'activités. A cette condition seulement, le centre donnera une culture moderne et pas seulement universitaire, montrant la voie à cette éducation permanente dont il faut bien dire qu'on en reconnaît la nécessité sans qu'elle entre beaucoup dans la vie.